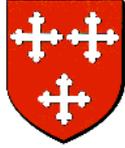


Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
Commune de
SAINT-MAURICE



2, rue Principale 67220 St-Maurice

Tél. : 03.88.85.61.02

E-mail : mairie-st-maurice@wanadoo.fr

Vu le code de l'environnement,
Vu le code rural et de la pêche maritime,
Vu l'arrêté préfectoral autorisant la chasse dans le territoire de la commune,
Considérant l'importance de réguler les populations de gibier et la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la nature pendant les périodes de chasse,
Considérant les dates de battues organisées pour la saison de chasse 2025-2026,

Les dates des battues sur le territoire communal sont fixées comme suit :

- 15 et 16 novembre 2025
- 06 et 07 décembre 2025
- 19 et 20 décembre 2025
- 10 et 11 janvier 2026
- 30 et 31 janvier 2026